

Rapt Veyrac: « La vie de mon client a basculé »

M^e Bassiri défend un policier retraité qui a reçu, à son domicile, durant le kidnapping, l'ex-paparazzi impliqué dans le dossier. La justice lui reproche une « non dénonciation de crime »

La vie de mon client a basculé d'un coup. » M^e Dina Bassiri est avocate à Cannes. Elle défend, dans l'affaire du rapt de Jacqueline Veyrac, un policier en retraite. Il a été interpellé la semaine dernière dans ce dossier, puis mis en examen pour « non dénonciation de crime » et remis en liberté sous contrôle judiciaire. Il est accusé de ne pas avoir alerté la justice de ce qu'il savait.

L'avocate cannoise, plutôt spécialisée dans les affaires financières, ne donnera pas le nom de son client. Selon nos informations, il s'agit d'un ancien enquêteur de la Sûreté urbaine départementale, une unité judiciaire depuis dissoute.

La vie de cet homme à la retraite a basculé sur un coup de fil. Nous sommes mardi 25 octobre, un peu moins de 24 heures après le rapt de la riche veuve, Jacqueline Veyrac, dont on est toujours sans nouvelles.

« J'ai de très gros problèmes »

La police enquête tous azimuts. C'est alors que, selon l'avocate, l'ex-policier qui se trouvait chez lui reçoit un coup de fil de Luc Goursolas. L'autoproclamé « détective privé », ancien paparazzi, veut le voir de toute urgence. Celui qu'on sur-



M^e Dina Bassiri, avocate d'un ex-policier interpellé dans le cadre de l'affaire Veyrac, puis mis en examen et remis en liberté sous contrôle judiciaire. (Photo G. L.)

nomme « Tintin » a, depuis des lustres, des relations très étroites avec les milieux policiers.

La caserne Auvare, il la connaît par cœur, tout comme les hommes qui y travaillent. « Mon client le connaît, comme tous les policiers. Ce n'est pas une amitié. Je précise aussi que mon client ne connaît aucun autre protagoniste du dossier, ni M^{me} Veyrac, ni personne d'autre », insiste M^e Dina Bassiri.

« Il faut que je te voie, c'est important. » Le ton au télé-

phone est si urgent que l'ex-policier accepte un rendez-vous sur le champ avec l'ex-paparazzi. Il le reçoit en pantoufles sur le palier de son domicile niçois, dans la matinée de mardi. Que se sont-ils dit ? L'avocate ne veut pas rentrer dans ces détails.

Selon une source proche du dossier, Luc Goursolas a évoqué immédiatement l'affaire Veyrac, sans citer de noms de protagonistes. « J'ai de très gros problèmes, il faut que tu m'aides, j'ai placé des balises sur une voi-

ture. Je ne savais pas que c'était Veyrac. » (1) Le « détective privé » aurait indiqué, en explication, que cette surveillance lui avait été présentée comme une affaire d'adultère.

M^e Dina Bassiri affirme que son client a été abasourdi de ce que venait de lui annoncer l'ex-paparazzi.

« Comme la France entière, il avait entendu l'affaire à la radio et à la télé. Passée la stupeur, son instinct de flic a repris le dessus et il a dit à Luc Goursolas, « Viens on va

à Auvare ». Avec pour objectif que « Tintin » se rende.

« J'ai un gigot sur le feu »

Face à cette réaction, Luc Goursolas aurait, selon M^e Bassiri, assuré qu'il se rendrait à la police – il avait en effet posé les balises de surveillance sur la voiture de la victime – « mais plus tard dans la journée ». Et de sortir cette phrase étonnante, selon une source proche du dossier: « Mais je dois repasser chez moi avant, j'ai un gigot sur le feu. »

A ce moment-même, M^{me} Veyrac crouissait ligotée dans le coffre d'une voiture sur la colline de Bellet. Elle ne sera libérée que le lendemain, découverte par hasard par un riverain.

Selon M^e Adrien Verrier, avocat de Luc Goursolas – qui réaffirme que l'ex-paparazzi ignorait tout du projet de rapt –, il s'agissait plus de trouver une excuse pour écarter la conversation. Ce dont convient M^e Bassiri. Mais pourquoi être allé voir cet ancien policier? « C'était pour prendre conseil », assure M^e Verrier.

La suite, on la connaît. L'ex-paparazzi ne se rendra pas, et sera interpellé le mercredi en fin d'après-midi quelques heures après la libération de la victime.

« Mon client pensait que Luc Goursolas s'était bien rendu, affirme M^e Bassiri. Surtout lorsqu'il a vu le lendemain que M^{me} Veyrac était libérée et qu'il a ensuite constaté que M. Goursolas était au nombre des interpellés. »

Selon elle, cette mise en examen pour « non dénonciation de crime » n'est pas méritée. « Mon client a pensé que Luc Goursolas avait tenu parole. Jusqu'à ce qu'il se fasse interpellé par ses propres anciens collègues! Vous vous rendez compte? Il est anéanti. » M^e Dina Bassiri redit sa confiance en la justice, et dans les magistrats qui ont été désignés (NDLR: les deux juges d'instruction Ingrid Derveaux et Alain Chemama, doyen des juges d'instruction de Nice).

« Mon client a passé sa vie au service des autres, il a une carrière exemplaire. C'est un Saint-Bernard, il ne peut s'empêcher d'aider les gens, et il le paye aujourd'hui », affirme l'avocate.

GRÉGORIE LECLERC
gleclerc@nicematin.fr

(1) On apprendra d'ailleurs plus tard (notre édition du 1^{er} novembre), que l'ex-paparazzi avait, dans un plan assez improbable envisagé, le mardi, de récupérer ses balises sur la voiture saisie par les enquêteurs, dans la cour même du commissariat! Il s'était donc rendu à Auvare mais sans pouvoir mettre son plan à exécution.